



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19084175

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 JUIN 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

Dénomination(en entier) : **PROXI Village n°1**

Forme juridique : SA

Siège : Avenue Reine Astrid, 1 1440 Wauthier-Braine

N° d'entreprise : 819.306.045

Objet de l'acte : Nomination - renouvellement mandat

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29/04/2019

Il est proposé à l'assemblée générale la nomination d'un nouvel administrateur, monsieur François-Xavier Fauvarque.

Résolution :

L'assemblée générale du 29/04/2019 acte à l'unanimité la nomination de monsieur François-Xavier Fauvarque au poste d'administrateur.

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes:

L'assemblée générale réunie en séance du 29/04/2019, a désigné en tant que commissaires aux comptes pour la période 2019-2021, Mesdames Céline Amaud et Catherine Saey, représentantes de la société RSM Belgium, dont le siège d'exploitation est situé, rue Antoine de Saint-Exupéry 14 6041 Gosselies, n° TVA 0436.391.122.

Les émoluments annuels sont fixés à 1.850 € htva. Ce mandat s'achèvera à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2021.

Composition actualisée du conseil d'administration :

Fonction	Nom	Prénom	Durée du mandat	NN
Secrétaire	MEYERS	Baudouin	24/02/2016 -23/02/2022	510525-291-65
Président	FILOT	Bernard	24/02/2016 -23/02/2022	510707-059-75
Administrateur	CASALE	Grégory	24/02/2016 -23/02/2022	780106-285-16
Administrateur	PETRE	Xavier	24/02/2016 -23/02/2022	691001-271-54
Trésorière/ Vice-Présidente	COUTEAUX	Blanche	26/04/2017 -26/04/2023	530825-326-93
Administrateur	FORGET	Martine	26/04/2017 -26/04/2023	560910-180-80
Administrateur	FAUVARQUE	François-Xavier	29/04/2019 -28/04/2025	530504-441-05

Signé au verso par:

Baudouin Meyers
Administrateur

Bernard Filot
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature